



# Centre International PhiloJeunes

## Fiche 21

### La liberté d'expression et ses limites

Version longue

S'adresse aux jeunes de 11 à 16 ans

Michel Tozzi  
Novembre 2017

# **La liberté d'expression : son importance et ses limites, ses liens avec les réseaux sociaux**

## **Introduction pour les animateurs**

La liberté d'expression est aujourd'hui un sujet sensible à l'école et dans la cité, au niveau national et international. Son expression dans les réseaux s'avère problématique, au point de vue épistémologique car elle rencontre la question de la vérité et des fake news, au point de vue éthique dans le rapport à autrui et le respect de sa personne, au point de vue politique sur la question de son autorisation et de sa restriction par la loi.

C'est le rôle démocratique du système éducatif d'aborder cette question sous ses différents aspects, notamment épistémologique, éthique et politique, de montrer ses enjeux citoyens et moraux, d'affronter la complexité de cette problématique, la pluralité des points de vue, de façon à éclairer les réflexions de jeunes et leur donner des repères pour agir individuellement et collectivement avec discernement.

Nous proposons ici une progression de la réflexion sur la liberté d'expression en deux séances :

- L'une qui aborde la question générale de la définition de la liberté, avec son corrélat de la responsabilité, et de façon plus précise la liberté d'expression. Avec deux questions : Comment définir la liberté d'expression, quels sont ses contours ? A-t-elle des limites, et si oui lesquelles ?

- La seconde séance s'adresse au futur citoyen : quel type de législation pour garantir la liberté d'expression ? Quelles bornes à son expression ? Quelle loi pour à la fois respecter cette liberté et respecter autrui ? Que penser des lois existantes sur la question ? Faut-il ou non les modifier, les améliorer ?

Inclus en annexe :

- deux études de cas pour cerner la question des limites de la liberté d'expression ;
- une carte conceptuelle de la liberté.

## A) Première séance

### I) Comment définir la liberté ?

Est-ce que tu te sens libre dans ta vie ? Plutôt libre ou pas ? Pourquoi ? Explique ton ressenti...

Est-ce qu'il y a des situations ou des moments dans lesquels tu te sens très libre, et d'autres pas du tout ? Donne des exemples dans les deux cas, et explique pourquoi.

Est-ce que tu te sens libre dans ta famille, à l'école, avec les copains, quand tu fais du sport, quand tu pratiques un jeu vidéo, quand tu vas au cinéma, quand tu lis etc. ? Détaille tes réponses selon les moments, les personnes.

Les jeunes plus âgés que toi te semblent-ils plus ou moins libres que toi ? Et les adultes ? Justifie ton point de vue.

A partir de ces exemples, comment définirais-tu la liberté ? La liberté pour moi, c'est...

Quel est la conception de la liberté dont tu te sens le plus proche ou le plus éloigné, et explique pourquoi : la liberté, c'est faire ce que je veux. C'est ne pas être surveillé. C'est l'indépendance par rapport à mes parents. C'est ce que je m'impose à moi-même.

La liberté peut-elle être dangereuse pour moi ? Donne des exemples.

Que penses-tu d'une liberté qui ne serait pas raisonnable ?

Peut-on confondre liberté et désir ?

Que penses-tu de cette phrase : « La liberté, c'est la loi que je me donne à moi-même » (On appelle cette attitude l'auto-nomie) ?

Peut-il y avoir liberté sans responsabilité ? Qu'est-ce pour toi être responsable de ses actes ?

Etre ou me sentir responsable peut-il, doit-il m'amener à restreindre ma liberté, mes désirs ?

### II) L'importance de la liberté d'expression

Que représente pour toi la liberté d'expression ? (*Définir la notion*)

La **liberté d'expression** est le droit reconnu à l'individu de faire connaître le produit de sa propre activité intellectuelle à son entourage.

De quelle liberté s'agit-il ? De quelle expression ? (*Préciser la notion*)

La liberté d'expression, c'est quoi : dans ta famille, à l'école, dans la cité, les médias (journaux, télévision, réseaux sociaux) ? (*Explorer les champs d'application de la notion*).

Supposons un pays où il n'y a pas de liberté d'expression. Qu'est-ce qui se passe ? Comment vivent les gens ? (*Expérience de pensée : si... alors...*)

Connais-tu des époques en France où il n'y avait pas de liberté d'expression ? Qu'est-ce qui se passait ? (*Mobilisation des connaissances ex. : sur la monarchie, le régime de Pétain*)

Connais-tu des pays aujourd'hui où il n'y pas de liberté d'expression : comment ça se passe ? (Chine, Corée du Nord, Russie, Turquie, Iran etc.)

Qu'est-ce que tu penses de ces exemples passés ou actuels ?

La liberté d'expression dans un pays, est-ce important ? Si oui ou non, pourquoi ? Et pour qui ?

Fais-tu ou non un lien entre liberté d'expression et démocratie ? Pourquoi ?

« L'exercice de la liberté d'expression est une condition de la démocratie et l'une des garanties du respect des autres droits et libertés » (Conseil d'Etat, 2014).

### III) **Les limites de la liberté d'expression**

Quelle différence fais-tu entre la liberté de penser, d'opinion et la liberté d'expression ?

Peut-on d'après toi dire n'importe quoi à quelqu'un ? Dire n'importe quoi de quelqu'un ?

Est-ce que tu penses qu'il y a des choses qu'il ne faut pas, qu'il ne faudrait pas dire ? Donne des exemples.

Qu'est-ce qui relève selon toi dans la liberté d'expression de la morale ?

Et qu'est-ce qui relève de la politique et de la loi ?

Pourquoi ? D'où viennent ces interdits : de mes parents, de mes enseignants, de la loi, de la société, de Dieu, de moi ?

Qu'est-ce que blesser quelqu'un par des mots ? Donne des exemples.

Qu'est-ce que cela produit sur la personne ?

Qu'est-ce que le respect d'autrui ?

Qu'est-ce que l'humour d'après toi ?

Peut-on faire de l'humour à propos de la religion ? De la politique ? La liberté d'expression autorise-t-elle l'irrespect ? Qu'en penses-tu ?

Peut-on rire de tout ? Avec qui ?

#### ***L'exemple de la moquerie***

Qu'est-ce qu'une moquerie ?

C'est amusant ou pas ? Pour qui ?

Dans les phrases ci-dessous, y a-t-il moquerie ou pas, et pourquoi ?

- Tu n'as pas le droit de m'injurier.
- Avec ta nouvelle robe, tu ressembles à un pingouin !
- Je ne suis pas d'accord avec toi, je pense même exactement le contraire !

- Tu es ridicule avec ce pull !

Pourquoi dans un atelier philo on interdit de se moquer de ses camarades ?  
Est-ce que tu vois une différence entre se moquer et harceler ?  
Qu'est-ce qui te semble le plus grave ? Pourquoi ?

### ***L'exemple du harcèlement***

Qu'est-ce que harceler quelqu'un ?  
Comment certains s'y prennent pour en harceler d'autres ?  
Qu'est-ce qu'ils leur disent ?  
Qu'est-ce que cela provoque souvent chez la personne harcelée ?  
Pourquoi selon toi une personne ou un groupe peut harceler une personne ?

### ***L'exemple du blasphème en religion***

Est-on libre d'après toi de critiquer une religion ?  
Connais-tu ce mot de blasphème ?  
Qu'est-ce pour toi qu'un blasphème ? Qu'est-ce ce pour un croyant ? Un athée ?  
Comment peut-on offenser Dieu, Jésus, la Vierge Marie, le prophète Mahomet ?  
Pourquoi d'après toi le blasphème n'est pas interdit en France ? Pourquoi l'est-il en Iran ou en Arabie Saoudite ? Comment t'expliques-tu la différence ?  
Que penses-tu des caricatures d'hommes politiques (Ex. : Le caricaturiste Daumier dessinant le roi français Louis Philippe en forme de poire) ? De personnes révérees en religion (le pape, le prophète) ?  
Penses-tu qu'il faut admettre ces caricatures au nom de la liberté d'expression, ou réprimer leurs auteurs ? Explique ton point de vue.

## **IV) Concilier liberté d'expression et respect d'autrui**

D'après toi, la liberté d'expression doit-elle être absolue ou avoir des limites ?  
Pourquoi dans le 1<sup>er</sup> cas ? Pourquoi dans le second ?  
Qu'est-ce que la censure ? L'autocensure ?  
Est-ce une atteinte à la liberté d'expression ? Si oui pourquoi ?  
A quelles conditions la liberté d'expression peut-elle s'exercer ?  
Si la liberté d'expression doit avoir des limites, lesquelles ? Peux-tu donner des exemples justifiant la restriction de cette liberté ?  
« La liberté des uns s'arrête où commence la liberté des autres ». Comment cette phrase peut-elle s'appliquer à l'exercice de la liberté d'expression ?  
Comment en définitive concilier la liberté d'expression et le respect d'autrui ?

### ***La question des réseaux sociaux***

Es-tu libre ou pas de ta présence sur les réseaux sociaux ?  
Es-tu réellement libre sur les réseaux sociaux ?  
Jusqu'où s'exerce cette liberté ?  
Quelles en sont les limites ?  
Est-ce possible de s'affranchir de l'influence des autres utilisateurs des réseaux ?

Est-ce possible de s'affranchir de l'influence des réseaux eux-mêmes ?

La liberté virtuelle est-elle la même que la liberté réelle ?

La liberté des filles est-elle la même que la liberté des garçons sur les réseaux ?

Es-tu libre de ton intimité sur les réseaux ?

La liberté d'oubli est-elle possible avec les réseaux sociaux ?

D'après toi, faut-il ou non réglementer la liberté d'expression sur les réseaux sociaux ?

Pourquoi ?

Si tu étais un député, qu'est-ce que tu proposerais comme loi concernant la liberté d'expression ? (Transition avec la séance 2).

## B) Seconde séance

### I) Si tu étais député, quelle loi voterais-tu sur la liberté d'expression et ses limites

Supposons que tu sois élu député. Ton travail serait de voter des lois pour notre pays.

A) *Quel article de loi, en une phrase ou deux ou trois lignes, proposerais-tu pour **garantir la liberté d'expression** dans notre pays ?*

S'il y avait un article pour sanctionner (**punir**) **ceux qui empêchent la liberté d'expression**, comment le rédigerais-tu ?

Quelles **peines** prévoirais-tu ?

Pistes : amende, prison, peine d'intérêt général etc.

Travaille en groupe pour améliorer ces deux articles et les présenter.

Pistes pour éventuellement guider les élèves : l'interdiction d'affichage, de tracts, de publications, de prise de parole publique, de prière et de croyance, la censure de journaux, d'émissions de télévision, de films, d'ouvrages, de pièces de théâtre, l'arrestation d'opposants, de manifestants etc.

B) *Quelle loi proposerais-tu pour **réglementer la liberté d'expression** ?*

Quels sont les cas qui justifient selon toi la **restriction de la liberté d'expression** ?

Quelles **sanctions** proposerais-tu selon les cas ?

Travail en groupe :

- pour constater les accords et désaccords entre élèves sur le fond ;
- pour améliorer ces lois et les présenter

Pistes pour éventuellement guider les élèves : la pornographie, la pédophilie, l'injure, la calomnie, la publication de photos de personnes non condamnées faisant apparaître le port de menottes, la haine, le racisme, l'antisémitisme, le sexisme, l'homophobie, l'atteinte à la réputation de quelqu'un (diffamation), l'apologie des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, l'outrage au drapeau ou à l'hymne national, le blasphème (?), l'atteinte à l'ordre public, à la présomption d'innocence d'un accusé, la divulgation des informations confidentielles sur la santé ou sur la vie privée et familiale de personnes connues, la

publication d'images portant gravement atteinte à la dignité des victimes de crimes ou de délits etc.

## **II) En tant que citoyen que penses-tu de ces lois existantes sur la liberté d'expression et ses limites ?**

Tu vas comparer ce que tu as écrit aux textes de lois ci-dessous. Tu dis sur quoi tu es d'accord ou pas, et ce qu'il faudrait éventuellement modifier...

- C'est l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée en France le 24 août 1789, qui a donné une existence juridique à la liberté d'expression :

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la Loi. »

Que penses-tu de la phrase jusqu'à « sauf » ? Et de la suite à partir de « sauf » ?

L'article 10 déclare : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi. »

Que penses-tu de la phrase avant et après « pourvu » ?

- La loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881 affirme :

« Art. 1 – L'imprimerie et la librairie sont libres. Art. 5 – Tout journal ou écrit périodique peut être publié sans autorisation préalable ou dépôt de cautionnement après la déclaration prévue à l'article 7. » Qu'en penses-tu ?

- L'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (Onu, 1948, art. 19) affirme :

« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. » Qu'en penses-tu ?

- Que penses-tu de ce texte :

« L'exercice de ces libertés comportant des devoirs et des responsabilités peut être soumis à certaines formalités, conditions, restrictions ou sanctions prévues par la loi, qui constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité nationale, à l'intégrité territoriale ou à la sûreté publique, à la défense de l'ordre et à la prévention du crime, à la protection de la santé ou de la morale, à la protection de la réputation ou des droits d'autrui, pour empêcher la divulgation d'informations confidentielles ou pour garantir l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire. » (Article 10.2 de la Convention européenne des droits de l'homme).

## Situation n°1

Léon ne pensait pas que c'était si compliqué que cela, la liberté d'expression. Jusque-là, il avait déjà été choqué quand on lui avait dit qu'untel avait tenu un propos pour critiquer telle religion, ou bien tel parti politique...

Alors, aujourd'hui, quand le professeur a proposé une activité qui s'appelle « Pas choquant ! », il s'est dit qu'il n'allait pas faire d'impair. Pour y participer et gagner, il fallait dire une phrase dont on pensait qu'elle n'était pas choquante, voire simplement dérangeante, puis toute la classe devait réfléchir pour voir si on connaissait une personne, une situation, une culture, un pays, par rapport auquel cette phrase pourrait être trouvée dérangeante, voire choquante par quelqu'un. Si on ne trouvait aucun motif pour la trouver dérangeante ou choquante, alors, c'était gagné ! Léon parlait en premier, alors il s'est dit qu'il allait être malin, et a proposé comme phrase : « Je trouve qu'il ne faut jamais dire quelque chose qui puisse choquer quelqu'un ». Là, il pensait que tout le monde approuverait, aucune raison de contester, c'était gagné d'avance... Mais, incroyable, ça n'a pas du tout été le cas, il y a eu tout de suite une grande discussion, car beaucoup pensaient que cette phrase pouvait être dérangeante, et même choquante, parce que... Mais pourquoi finalement ?

### *Questions pour décrire*

Quels sont les personnages de cette histoire ? Où se déroule-t-elle ? Quelle est la situation qui est décrite ? Quelle est l'activité proposée par le professeur ? Léon accepte-t-il de participer à cette activité ? Quelle est son idée pour gagner ? Se révèle-t-elle une bonne idée ? Nous dit-on pourquoi cela n'est pas le cas ?

### *Questions pour faire du lien*

As-tu déjà entendu des propos qui ne te choquaient pas, ni même ne te dérangeaient pas, mais que d'autres semblaient trouver très choquants ? As-tu déjà été choqué par des propos que d'autres ne trouvaient même pas dérangeants : comment est-ce possible, selon toi, qu'on ne soit pas tous choqué par les mêmes choses ?

Dans notre pays, a-t-on, ou pas, le droit de tenir des propos qui peuvent déranger ou choquer au moins une personne ? Y a-t-il des limites, ou pas, à ce que l'on peut dire, ou écrire : à l'école ? Dans la vie de tous les jours ? Sais-tu si ces limites sont les mêmes dans les autres pays : en fonction de quoi peuvent-elles être différentes ?

### *Questions pour faire des hypothèses, se prononcer*

Pourquoi penses-tu que le professeur a proposé ce jeu ? Avait-il une idée derrière la tête, selon toi ? Penses-tu que l'idée du professeur était plutôt une bonne idée, ou pas ? Quelle était selon toi l'idée qu'avait Léon pour gagner ? Penses-tu que c'était plutôt une bonne idée ? As-tu pensé, en entendant la situation, que les autres élèves allaient trouver dérangeante ou choquante la phrase prononcée par Léon : pourquoi ?

Trouves-tu, ou pas, normal, qu'à l'école on essaye de faire réfléchir les élèves sur ce genre de questions ?



Qu'est-ce que les autres pouvaient trouver choquant, selon toi, dans la phrase prononcée par Léon ? Peux-tu imaginer une situation dans laquelle le fait de choisir de ne pas être choquant pourrait se révéler problématique ?

Si beaucoup de propos peuvent paraître dérangeants ou choquants, pour une raison ou pour une autre, quelle solution vois-tu pour tenter de régler le problème posé ?

**Questions (par comparaison, opposition, généralisation), pour approcher la notion de liberté d'expression**

Quelle différence fais-tu entre un propos ou une idée dérangeante, et un propos ou une idée choquante ? Y a-t-il des propos ou des idées que tu trouves encore plus graves que si elles étaient choquantes : que concernent-elles ? Qu'y a-t-il là de plus que choquant dans ces idées-là : comment penses-tu qu'on pourrait tenter de faire avec les personnes qui les pensent ou les disent ? D'après ce que tu sais, ces idées sont-elles considérées comme plus graves par tout le monde ? Comment as-tu su que ces idées étaient plus que choquantes ? Sont-elles considérées comme dérangeantes, choquantes, voire davantage encore, par la loi ? Comment expliques-tu que la loi autorise certains propos ou certaines idées qui sont jugés choquantes par certains : est-ce que cela signifie que les auteurs de la loi sont forcément d'accord avec ces idées-là, et contre les gens que cela choque ? Penses-tu qu'il serait possible qu'au moment de voter une loi sur la liberté d'expression, un député pense qu'un propos le choque, mais qu'il faut quand même autoriser ceux qui le souhaitent à pouvoir tenir ce propos ? Penses-tu que, si c'est le cas, ce député serait alors forcément fou ?

Qu'est-ce que la loi demande de faire lorsqu'on pense que quelqu'un a tenu des propos qui vont trop loin ?

Connais-tu un type de propos qui est interdit par la loi, même s'il y a la liberté d'expression : comment comprends-tu que, dans ce cas-là, on interdise ce propos et le punisse ?

**Situation N°2**

Nous sommes dans un futur proche. Une nouvelle religion est apparue depuis quelque temps, celle des adorateurs de la voiture. Leur religion s'est diffusée par internet. Elle consiste à dire que l'un d'entre eux, en dormant, a eu une révélation. La voiture est la meilleure amie de l'homme. Grâce à elle, il peut régner sur terre. Elle est donc sacrée. Désormais on ne devra plus dire, ni sur internet, ni sur un autre média, qu'elle n'est pas sacrée. Il ne faudra plus en dire du mal, y compris si elle ne marche plus et que l'on est énervé. On ne devra plus en dire du mal, qu'elle présente des risques. On ne pourra plus non-plus en plaisanter en parole, en dessin, dans un film, une émission, sur internet. Les adorateurs de la voiture les plus extrémistes pensent que, grâce aux moyens techniques relayés par internet, on devra aussi surveiller les propos tenus dans la vie privée et qu'il faudrait, finalement, qu'il n'y ait plus d'autres croyances que la leur.

Pourtant, certains hommes se souviennent qu'ils avaient étudié, lorsqu'ils étaient jeunes, la *Convention de sauvegarde des droits de l'homme* (article 9) :

1) Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites.

2) La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité publique, à la protection de l'ordre, de la santé ou de la morale publiques, ou à la protection des droits et libertés d'autrui".

Se souvenant de ce texte, ils sont alors tentés de....

### ***Questions pour décrire***

Quand cette histoire se passe-t-elle ? De quoi s'agit-il ? Quelle est la nouvelle croyance qui s'est développée : que veut-elle qu'on respecte, que veut-elle condamner ? Par quel média s'est-elle surtout développée ? Est-ce que tous ses adeptes pensent et veulent la même chose ? Que souhaitent les plus extrémistes d'entre eux : quels moyens comptent-ils utiliser pour y parvenir ? A quoi cette situation fait-elle écho, pour certains hommes ?

### ***Questions pour faire du lien***

Avez-vous déjà entendu parler de croyances qui se seraient développées grâce à internet : comment est-ce possible ? Connaissez-vous le texte qui est mentionné à la fin ? Par qui a-t-il été rédigé ? Cela s'appelle une convention : cette convention a-t-elle été signée par notre Etat ?

### ***Questions pour faire des hypothèses, se prononcer***

Est-ce une histoire réelle qui nous est racontée ? A votre avis, pourquoi vous fait-on réfléchir sur cette histoire, et pas sur une histoire "vraie" : quelle pourrait être la difficulté si l'on parlait de situations réelles ? Est-ce que, selon vous, le fait qu'il y ait internet peut favoriser la diffusion de toutes sortes d'idées, y compris les plus saugrenues : connaissez-vous certaines de ces histoires ?

### ***Questions (par comparaison, opposition, généralisation), pour approcher la notion de liberté d'expression***

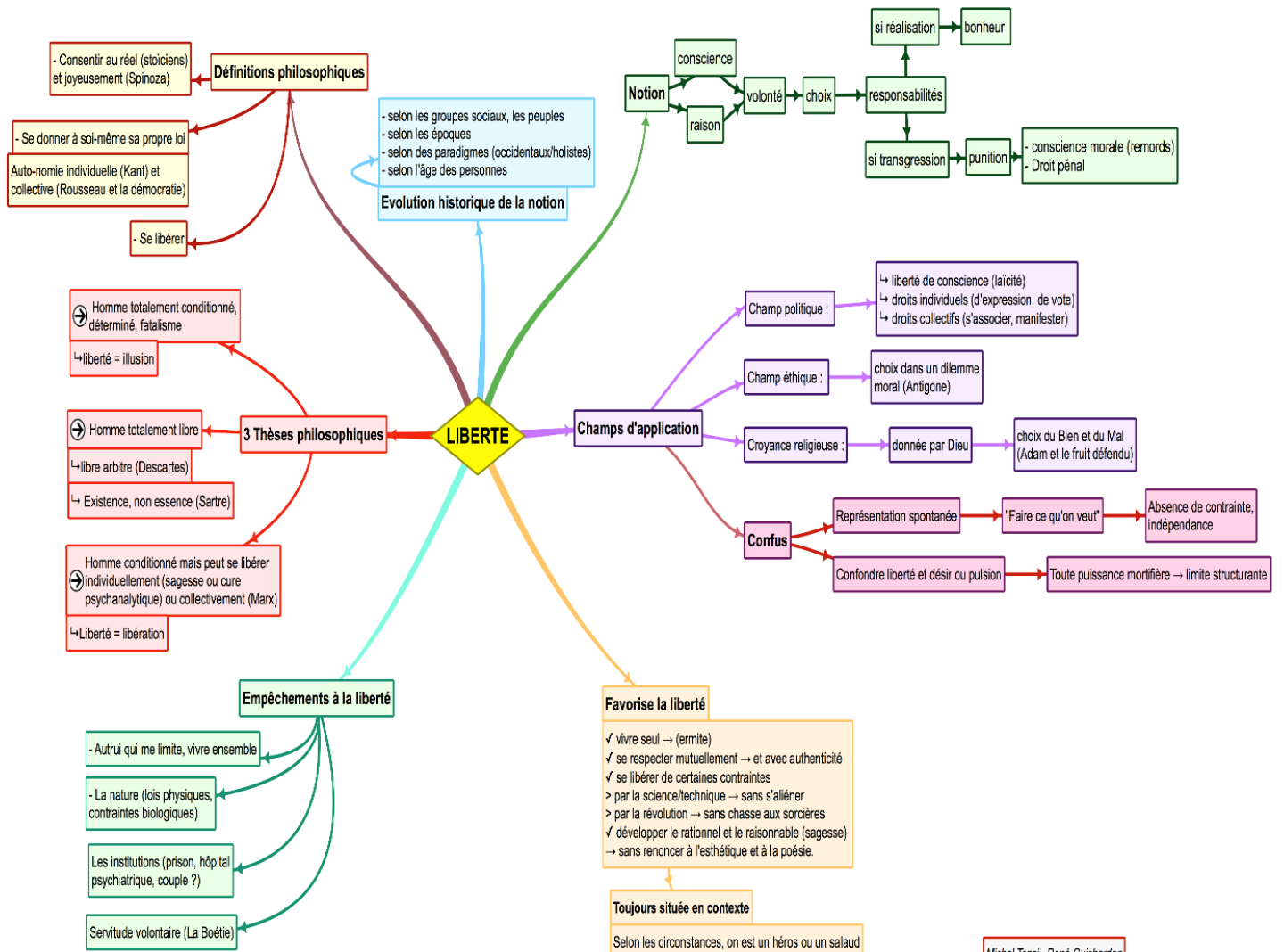
Pourquoi parler des croyances est-il souvent plus difficile pour celui qui est croyant que pour celui qui ne l'est pas ? Qu'est-ce que cela a de difficile ? Qu'y a-t-il de différent pour nous lorsqu'on entend quelqu'un dire une chose que l'on pense, et lorsqu'il dit une chose avec laquelle on n'est pas d'accord, voire même qui est complètement opposé à ce que l'on croit ? Dire qu'on est libre de penser ou d'exprimer une idée veut-il dire, selon vous, que l'on n'est pas opposé à cette idée, voire même qu'on la trouve intéressante, au point d'avoir envie de la suivre ?

Est-ce que selon vous, il faudrait forcer tout le monde à connaître toutes les positions qui existent en matière de croyances et de convictions, pour qu'il puisse choisir après, librement, les siennes, ou qu'il vaudrait mieux au contraire ne connaître que les croyances que l'on a apprises grâce à son éducation familiale ? Pensez-vous qu'il est bien, à l'école, de se rendre compte que tout le monde ne pense pas comme nous, même si certains

pensent à l'opposé de nos croyances ? A quoi cela peut-il servir ? Est-il possible que quelqu'un exprime une opinion ou une conviction au nom de la liberté d'expression, et qu'on puisse penser qu'en réalité il n'a pas parlé en toute liberté ? Connaissez-vous un genre d'opinion, ou de croyance, dont vous pensez que tout le monde accepterait qu'on ne puisse pas la dire ? Y en a-t-il qui sont interdites par la loi ? Si une telle conviction, ou une telle croyance, interdite par la loi, existait et était diffusée par internet, que faudrait-il faire lorsqu'elle est diffusée quand même ? Est-il parfois risqué de vouloir interdire grâce à la loi certains propos : quel avantage cela présente-t-il, quels risques aussi ?

# Carte conceptuelle de la liberté

## CARTE CONCEPTUELLE SUR LA LIBERTE



Michel Tozzi - René Guichardan

## Bibliographie

- La Liberté d’expression : dossier pédagogique, Amnesty International, 2011, [en ligne] : [www.amnestyinter-national.be/IMG/pdf/dossier\\_peda\\_2011.pdf](http://www.amnestyinter-national.be/IMG/pdf/dossier_peda_2011.pdf)
- « Liberté de conscience, liberté d’expression : outils pédagogiques pour réfléchir avec les élèves ». Eduscol, 17 janvier 2015, [en ligne] : [eduscol.education.fr/cid85297/liberte-de-conscience-liberte-d-expression-outils-pedagogiques-pour-reflechir-avec-les-eleves.html](http://eduscol.education.fr/cid85297/liberte-de-conscience-liberte-d-expression-outils-pedagogiques-pour-reflechir-avec-les-eleves.html)
- « “Charlie”, Dieudonné... : quelles limites à la liberté d’expression ? ». Leloup Damien, Laurent Samuel, Le Monde, 15 janvier 2015, [en ligne] : [www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/01/14/de-charlie-a-dieudonne-jusqu-ou-va-la-liberte-d-expression\\_4555180\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/01/14/de-charlie-a-dieudonne-jusqu-ou-va-la-liberte-d-expression_4555180_4355770.html)
- Liberté d’expression et Internet, Benedek Wolfgang, Kettemann Matthias C., Conseil de l’Europe, 2014.
- L’Après-Charlie : 20 questions pour en débattre sans tabou, Bianco Jean-Louis, Bouzar Lyliya, Grzybowski Samuel, Les Éditions de l’Atelier/Réseau Canopé, 2015.
- La Liberté de la presse en France : héritage et actualité, DUCLOS Solenn, Clemi, CNDP, 2011.
- La Liberté d’expression. Les grands textes de Voltaire à Camus, Le Monde Hors-Série, mars 2015.
- Le site de Reporters sans frontières (RSF) : [fr.rsf.org](http://fr.rsf.org)
- Le Guide de la liberté d’expression pour les étudiants, Unesco, 2013, [en ligne] : <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002243/224339f.pdf>
- Liberté de la presse, liberté d’expression, dossier documentaire réalisé par le Clemi, janvier 2015, [en ligne] : [www.pearltrees.com/t/dossier-jesuisccharlie/liberte-presse-expression/id13382591#1800](http://www.pearltrees.com/t/dossier-jesuisccharlie/liberte-presse-expression/id13382591#1800)
- « C’est quoi la liberté d’expression ? 1 jour, 1 question », vidéo [en ligne] : [education.francetv.fr/matiere/actualite/ce2/video/c-est-quoi-la-liberte-d-expression-1-jour-1-question](http://education.francetv.fr/matiere/actualite/ce2/video/c-est-quoi-la-liberte-d-expression-1-jour-1-question)

## CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

### Mention légale

Édition maison

Droits réservés - Centre International PhiloJeunes. NEQ – 1171679906.

Toute reproduction, en totalité ou en partie, est sous autorisation seulement et devra faire mention des auteurs et référer le Centre International PhiloJeunes. Toute copie ou reproduction des logos est strictement interdite.

### Notes

Ce document est en processus de validation, toutes personnes intéressées à se joindre au projet PhiloJeunes sont priées de contacter Catherine Audrain :

[catherine.audrain@philojeunes.org](mailto:catherine.audrain@philojeunes.org)

[www.philojeunes.org](http://www.philojeunes.org)

Une formation PhiloJeunes est requise pour participer aux projets.